

Un accord de partenariat a été signé jeudi le 09 - 11 – 2009 à Paris entre l'association «Bio Qualité » France et le Collège marocain de biologie.

L'association «Bio Qualité» France et le Collège marocain de biologie ont signé, jeudi à Paris, un accord de partenariat fixant les principes directeurs d'une collaboration intellectuelle, scientifique et professionnelle à même de traduire la volonté des représentants des biologistes des deux pays de nouer des liens forts et solidaires. Cet accord a été paraphé par Jean Benoit, président de «Bio Qualité» France, et Abderrahim Tazi, coordinateur du CMB, en présence de l'ambassadeur du Royaume à Paris, El Mostapha Sahel, et ce en marge de la Journée scientifique Maroc organisée dans le cadre des Journées internationales de biologie (JIB) et placée sous la présidence d'honneur de SAR la Princesse Lalla Salma, présidente de l'Association Lalla Salma de lutte contre le cancer. Ce partenariat a pour objet notamment de développer dans le Royaume les principes d'une «démarche qualité» incluant les trois étapes de l'analyse (le pré-analytique, l'analytique et le post-analytique) en lien avec le Guide des bonnes pratiques de laboratoire au Maroc et les normes internationales. Il vise aussi la mise en place dans les laboratoires nationaux d'une organisation qui garantira la professionnalisation de l'ensemble des acteurs, la fiabilité des résultats biologiques et l'amélioration de la rapidité du diagnostic pour permettre une prise en charge plus ciblée des patients ainsi que la mise en place d'une charte déontologique.

Ce partenariat se propose également de permettre à la biologie marocaine de devenir précurseur dans la mise en place de la «démarche qualité» sur d'autres secteurs d'activité dans le cadre des réseaux de santé marocains. Dans une déclaration à la MAP, Abderrahim Tazi a souligné que cette convention a pour objectif de faire bénéficier les biologistes nationaux d'une expertise dans la mise en conformité des laboratoires marocains aux normes internationales. Pour sa part, Jean Benoit a signalé que cet accord va permettre à la partie marocaine de bénéficier de l'expérience acquise par l'Association «Bio Qualité» en matière de l'assurance qualité, un élément indispensable dans le système de santé et en particulier en biologie.